



Sous l'autorité du conseil d'administration, le rectorat représente l'instance principale au cœur de la réalisation de la mission de l'UQAT. Responsable de l'administration courante, des politiques internes et des plans de développement de l'Université, le rectorat assure la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration, du comité exécutif et de la commission des études. Le Secrétariat général, le vice-rectorat aux ressources et le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création relèvent directement de celui-ci. Le rectorat assume également la responsabilité de la Fondation de l'UQAT, des Services aux diplômés et du Service des communications et du recrutement.

Le rectorat est à la recherche d'une personne afin de pourvoir le **poste régulier** de :

AGENTE OU AGENT DE RECHERCHE À L'ANALYSE DES DONNÉES INSTITUTIONNELLES

CONCOURS : 2022-02

DATE : 07/02/2022

FAIRE CARRIÈRE DANS UN MILIEU D'EXCEPTION!

Conciliation travail et vie personnelle

Assurances collectives et régime de retraite

Horaire aménagé et possibilité de télétravail

Perfectionnement

Vacances et congés personnels

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Déterminer, analyser, préparer et valider les données pertinentes pour le suivi des indicateurs de performance et des indicateurs comparatifs permettant de soutenir adéquatement les membres de la Direction dans leur travail de suivi et de planification. À partir de sources de données internes, notamment le système de gestion du dossier étudiant (GESTA), le système d'information financière, ainsi que de sources externes, comme le système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) et Statistique Canada, créer des ensembles de données permettant un questionnement stratégique et facilitant la planification et la prise de décision;
- Afin de soutenir la prévision et l'analyse, développer des modèles et compiler les données permettant d'établir et d'analyser le comportement des cohortes étudiantes et établir les prévisions de celles-ci;
- Analyser et modéliser la réussite étudiante en fonction de différentes variables; en partenariat avec les différents départements et services rattachés au vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création, analyser les données d'apprentissage afin d'amener des recommandations;
- Concevoir et déployer des banques de données permettant de répondre aux demandes internes et externes. Au besoin, collaborer avec le service informatique au développement, à la validation et à l'exécution de nouvelles requêtes pour l'extraction des données. Procéder à l'extraction des données, à la production, à la mise en forme des données institutionnelles selon les politiques et règles établies;
- Préparer, selon les échéances requises, les rapports des statistiques officielles et le rapport annuel, et rédiger des rapports d'analyse et de synthèse pour la Direction ou pour différents départements et services;
- En partenariat avec les différents services et départements, proposer des modifications sur les outils de collectes de données en vue d'optimiser les prises de décision;
- Soutenir les équipes des différents services et départements dans l'analyse des données et la connaissance des outils utilisés afin de les rendre autonomes pour une utilisation optimale. Au besoin, assurer une formation de base sur les outils et les données.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire terminal de 1^{er} cycle en systèmes d'information, intelligence d'affaires, statistique, informatique ou l'équivalent.
- Deux (2) à cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'intelligence d'affaires.
- Maîtrise l'utilisation de Microsoft Power BI en plus des outils d'analyses tels Excel, VBA, R, SAS, etc. Bonnes connaissances en programmation SQL.
- Maîtrise essentielle du français parlé et écrit. Facilité en rédaction et bonne connaissance de l'anglais.
- Esprit d'analyse et de synthèse. Intérêt pour la gestion de dossiers complexes. Excellentes habiletés interpersonnelles et communicationnelles. Connaissance du milieu universitaire, un atout.

Pour postuler :

ress.humaines@uqat.ca

uqat.ca/faire-carriere/



Statut	Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction	Date limite
Poste régulier Temps complet 35 h / semaine	Entre 50 398 \$ et 95 547 \$ annuellement	Un de nos centres ou campus avec déplacements à Rouyn-Noranda	Mars 2022	28 février 2022

PARTICULARITÉ : Souscrivant au programme d'accès à l'égalité à l'emploi, nous encourageons les candidats et candidates à accompagner leur dossier de candidature d'un formulaire d'accès à l'égalité complété, disponible pour impression sur le site Internet suivant : <https://www.uqat.ca/uqat/faire-carriere/comment-soumettre-sa-candidature/>. Les données personnelles recueillies sont considérées comme strictement confidentielles.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que d'une copie de diplôme et, sur une base volontaire, du Formulaire d'accès à l'égalité en emploi**, en spécifiant le numéro du **concours**, avant midi, le **28 février 2022** à :

Marie-Pierre Maheux, CRHA
Conseillère en gestion des ressources humaines
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Courriel : ress.humaines@uqat.ca

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit. Il est à noter que les procédures et outils de présélection et de sélection peuvent être adaptés selon les besoins présentés. Ces personnes peuvent en faire la demande par écrit à ress.humaines@uqat.ca ou par téléphone au 819-762-0971, poste 2321. En respect des exigences fédérales prescrites en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes autorisées à travailler au Canada.